

Image not found or type unknown



Le vestiaire du personnel

Par **veroghi**, le **09/06/2015** à **10:39**

BONJOUR marque de politesse
Voilà en arrêt depuis octobre 2013 pour opération du canal lombaire avec arthrodèse.
Je suis dans l'entreprise depuis 2003 et avec une ancienne depuis 20 ans.
J'ai mon employeur hier qui m'a laissé un message sur mon répondeur désirant reprendre mon casier pour le personnel, dois-je lui rendre, j'ai tous mes effets personnels dedans, j'ai peur d'être licencié pour faute.
Merci de me répondre car je dois la recontacter pour ce sujet